



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 7653

### Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la situation des sans-abris a la veille de l'hiver. Dans le plan de relance du batiment, une enveloppe de 100 millions de francs a ete reservee a l'hebergement de ces personnes en difficulte. Cependant, aucun credit nouveau n'a ete affecte au fonctionnement des centres d'hebergement supplementaires qui doivent etre ouverts, et dont la necessite absolue est malheureusement indeniable. Il lui demande de bien vouloir lui exposer quelles initiatives et quelles mesures sont prises pour permettre a chacun de pouvoir disposer d'un toit pour passer cet hiver.

### Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir, en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle vient de remettre ses conclusions qui sont en cours d'examen dans ses services et dans ceux du ministere du budget. Enfin des credits complementaires ont ete prevus dans le cadre du collectif budgetaire de fin d'annee.

### Données clés

**Auteur :** [M. Balkany Patrick](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7653

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** affaires sociales, santé et ville

**Ministère attributaire :** affaires sociales, santé et ville

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 novembre 1993, page 3866

**Réponse publiée le :** 13 décembre 1993, page 4475